

## EDITO

En Tunisie, la colère sociale qui a tonné pendant près d'un mois a abouti au renversement du régime du dictateur Ben Ali, l'onde de choc provoquée par la réaction du peuple tunisien a entraîné la chute de Moubarak en Egypte. En Algérie, Jordanie, au Yémen, à Bahreïn, en Libye, des milliers de personnes appellent à suivre l'exemple tunisien. L'explosion naît de la même aspiration à la liberté, de la même accumulation de pauvreté.

Les régimes politiques de ces pays ont accaparé le pouvoir politique et se sont comportés comme des prédateurs de la richesse nationale au service d'une infime minorité de la population. Les chiffres de croissance, salués par le G20 et le FMI, masquaient la pauvreté grandissante des populations. Ces régimes corrompus, qui bénéficiaient de la complicité des « démocraties » occidentales, se sont délités sous les coups de boutoir de l'exigence des peuples, jusqu'ici muselés par la matraque et la torture.

La CGT Finances Publiques 22 apporte son soutien et exprime son admiration et sa solidarité à ces peuples et ces travailleurs qui luttent pour leur liberté, leur dignité et la justice sociale.

Le Président Sarkozy, jusqu'ici peu préoccupé de considérations démocratiques, mais jamais étouffé par les scrupules, a suggéré aux dirigeants de ces pays d'écouter le peuple qui s'exprime !

Sans faire de comparaisons abusives, voilà un conseil qu'il ferait bien de s'appliquer à lui-même !

L'aspiration du peuple français lors du mouvement social de l'automne était bien celle-ci, la reconnaissance des difficultés dans lesquelles il vit, la volonté d'un changement de cap politique, la justice sociale rejetant clientélisme et favoritisme. En réponse, il y a eu passage en force, répression syndicale et le maintien d'une politique sociale régressive pour la majorité de la population.

L'inventeur de la RGPP, la régression générale des politiques publiques, après avoir organisé l'impossibilité pour les fonctionnaires d'assurer correctement leurs missions, veut monter l'opinion publique contre eux. Il a franchi un nouveau palier en tentant de faire reposer la responsabilité des dysfonctionnements dus à ses réformes régressives sur les personnels, en tant qu'individus.

Dans l'une des justices les plus pauvres d'Europe, le manque de moyens et de personnels conduit à la mise en attente des jugements ou des dossiers. Cela concerne aussi bien les prud'hommes que le civil (divorce, tutelle, protection de l'enfance, ...) ou le pénal. En ce cas, tout « accident » devient une affaire médiatique dont Sarkozy a pris l'habitude nauséabonde de s'emparer.

Le résultat est l'entrée dans l'action le 10 février de l'ensemble des personnels du ministère de la justice, des magistrats aux éducateurs, des personnels de surveillance aux conseillers d'insertion et de probation, ou aux greffiers.

4.000 manifestants à Nantes, des rassemblements très nombreux devant les Palais de Justice dans tout le pays et un énorme écho médiatique : c'est une vague d'ensemble qui soulève le monde de la Justice.

Le mouvement va se poursuivre pour empêcher que ce soit les lampistes qui payent ; et notamment les camarades de la CGT du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Nantes.

Quant aux personnels de la fonction publique, le gouvernement qui sait montrer l'exemple, a décidé de geler les salaires. Peut être là aussi pour « défendre les emplois » ... qu'il supprime à tour de bras ?

Notre Président qui s'est fait élire sur le slogan de « président du pouvoir d'achat » ... a juste oublié de préciser qu'il s'agissait de celui des actionnaires et des grosses fortunes qu'ils alimentent.

Tout ça ressemble à s'y méprendre à un bras d'honneur. Non ?

Carnet mondain : Il y a un an naissait la DDFIP 22. Autant dire qu'il ne s'est pas trouvé grand monde pour en fêter l'anniversaire. Un an après, chacun rampe désespérément sur un sol mouvant au tracé changeant. La direction unique c'est une énorme usine regroupant des services et des missions ayant peu à voir entre eux. Une armée mexicaine se met tranquillement en place, les fonctionnements sont de plus en plus centralisés, le modèle de bureaucratie-shadok progresse. Quant au dialogue social, il est plus qu'en panne. Le nez sur les indicateurs, la Direction s'entête à appliquer sans recul toutes les décisions de la DG. Loin d'éliminer les sujets de crispation, la fusion n'a fait que les multiplier.

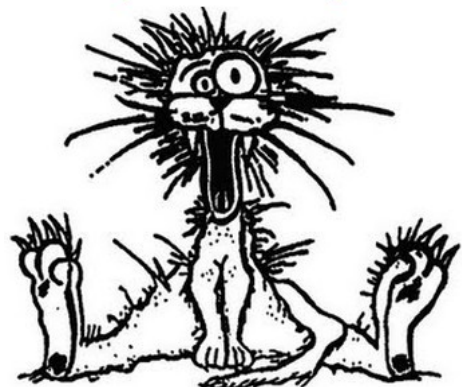
Pour la CGT Finances Publiques, il n'y a pas de fatalité. Elle sera toujours aux côtés des salariés et fonctionnaires pour la défense de leurs intérêts individuels et collectifs, pour gagner de nouveaux droits.

## Sommaire de ce numéro :

Pages intérieures : **Bilan de nos visites dans les services « Ne vous plaignez pas pour 2010, l'année 2011 sera pire » : NON !**

Dernière page : **Anxiogène ? Anxiogène ? Est-ce qu'on a une tête d'anxiogène ?**

**Lutter,  
Avant qu'il ne soit trop tard !**



## Bilan à mi-chemin de nos visites dans les services

**« Ne vous plaignez pas pour 2010, l'année 2011 sera pire » : NON !**

Non, ce n'est pas par cette phrase que la CGT FiP22 a pris contact avec les agents des services du département en ce début d'année 2011.

**Cette phrase est celle du DDFIP 22 lors de sa tournée de visites en fin d'année 2010 dans les trésoreries de proximité du département.**

Cette attitude, pour le moins inhabituelle, a causé un grand trouble parmi nombre de collègues en particulier dans les petites et moyennes structures, au point de pousser certains agents à faire valoir, par anticipation, leurs droits au départ à la retraite.

Pour bien comprendre la situation que vivent de trop nombreux d'entre nous, revenons sur quelques exemples, photos à l'appui.

### I. Faire pareil avec moins ?!?

Nous le savions lorsque nous avons commencé nos visites des postes comptables, la situation est loin d'être favorable pour les agents en terme de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Nous le disons fort depuis des années, dans toutes les instances paritaires, lors de tous les mouvements de grèves, à chaque occasion face à l'administration.

Tous les voyants sociaux sont au rouge, mais nous nous posons encore cette question : « *Comment se fait-il que les services arrivent encore à tourner ?* », malgré les suppressions de postes, le sous effectif chronique, les applicatifs informatiques inefficaces, la pression des indicateurs et l'augmentation des charges... .

**Voici le mécanisme qui ronge chacun, partout dans le département :** nombre d'agent travaille gratuitement pour l'administration en plus de ses heures effectivement payées :

1. *par une courte pause de midi alors que le système d'horaires variables décompte 45 minutes en cas de pause inférieure (ce bon vieux AGORA tout ramolo),*
2. *par un écrêtage quasi institutionnalisé des crédits horaires et des « récuaps » non prises.*
3. *par le remplissage annuel de semaines entières de congés annuels non pris pour cause d'impossibilité du calendrier.*

Mettons maintenant bout à bout ces pauses mini du midi, ces écrêtages de badgeuses et ces reports CET ;

Dans un service comptant 3 agents, ce seront au bas mot l'équivalent de  $\frac{3}{4}$  d'heures cumulées le midi, au moins le double sur l'écrêtage chaque jour et la même chose en congés reportés sur le CET, soit, près de **4 heures travaillées gratuitement (ou presque) par jour, l'équivalent d'un mi-temps par jour.**

De même, pour un service de taille double (6 agents), on arrivera par ce surtravail gratuit à l'équivalent d'un agent. **Il est là le collègue qu'on devrait avoir en poste dans le service, dans notre travail gratuit.**

**Voilà donc la réponse à la question comment faire pareil avec moins ??? On nous contraint à l'auto-exploitation !**

C'est inacceptable ! Car, chaque jour, c'est la santé de chacune et chacun d'entre nous qui se dégrade au fur et à mesure que les départs ne sont pas remplacés.

**Alors, soyons fous :** prenons nos congés, travaillons le temps prévu sans nous faire écrêter, mangeons sur une pause d'au moins 45 minutes !



Et surtout, faisons arrêter le massacre des agents de la fonction publique :

**Exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois !**

**Exigeons l'embauche de plus d'agents sous statut public !**

### II. Travailler dans la dignité !?!

Qu'on nous explique comment il est possible qu'à la direction, nous n'ayons pas de responsable qui soit en capacité de faire changer une lampe dans l'escalier d'une trésorerie, ou un néon au dessus d'un bureau, et ceci en moins de quatre à six mois (*voire plus*) ?

Comment se fait-il que, même en prenant une pause déjeuner de moins de 45 minutes, **de trop nombreux collègues soient dans l'impossibilité de manger dans des conditions acceptables ?**

Car le « *coin repas* » de nombre de postes est limité à sa plus stricte expression : ici un placard à balai sans frigo, là un coffre fort servant de table, ici encore une pièce sans fenêtre, mais avec frigo et micro ondes !

A force qu'on nous dise que c'est pire ailleurs et qu'on n'a pas à se plaindre parce qu'ailleurs c'est pire, que demain ce sera pire, on finirait par le croire ?

**NON ! Les aménagements doivent être faits !**  
Nous, CGT FiP22, nous battons face à l'immobilisme de l'administration, dans toutes les instances, pour que les agents soient respectés !



**Car des solutions ont été trouvées :** Par exemple, dans un poste comptable, par l'implication de tous les acteurs, le logement au 1er étage a été réaménagé en bureaux, ce qui a permis :

1. de tous travailler dans de meilleures conditions matérielles,
2. de disposer de locaux pour l'archivage,
3. de disposer d'une vraie cuisine pour manger normalement le midi !

**Il n'y a pas que les questions budgétaires à régler ! Il peut y avoir, en travaillant en bonne intelligence, de réelles améliorations du cadre de vie au travail sans pour autant dépenser de façon aberrante, comme ça se fait trop souvent suite aux empilements des réformes.**

**Et, vis à vis des communes, propriétaires de nombreux locaux loués par l'Etat, des démarches offensives doivent être menées pour améliorer les conditions de travail.**

Car, que dire des sols, ici, moquettes antédiluviennes qui roulent boulent, là, dalles qui rebiquent, et ici encore, trous dans les PVC et les murs, moisissures, courants d'air, jusqu'à des déjections de rongeurs dans les imprimantes, etc.

**Ça suffit ! Pas d'étude, de devis, ou de délais !**

De l'action de la part de nos Directeurs ! Nous payons les loyers pour ces locaux administratifs, les occupants que nous sommes ont des droits à faire respecter auprès des propriétaires.

On nous répondra qu'on ne sait pas pour combien de temps encore les services de l'Etat sont là et que les budgets communaux sont serrés ... Mais, est-il normal que ce soit les agents qui pâtissent systématiquement des réformes, des restructurations, du désengagement de l'Etat.

Est-il normal que ce soient encore les agents qui y laissent leur santé ?

**NON ! Ça suffit ! Qu'on nous respecte ! Nous, CGT FiP22 porterons les revendications des collègues, partout où ils sont en poste dans le département.**

Nous utiliserons tous les moyens (*Comité Hygiène et Sécurité, Comité Technique Paritaire entre autres*) pour mettre l'administration devant ses responsabilités en terme de conditions de vie au travail.

*Florilège de photos ... pas très rassurantes ...*

*Heureusement, des solutions existent !*



**Cette année 2011 doit être placée sous le signe de la lutte pour l'amélioration de nos conditions de vie au travail, pour un arrêt des suppressions d'emplois publics et pour l'augmentation des postes mis au concours !**

## Anxiogène ? Anxiogène ? Est-ce qu'on a une tête d'anxiogène ?

Jeudi 3 février, 18 heures, Monsieur NICOLAIEFF, le délégué du DG pour l'interrégion Ouest recevait l'intersyndicale CGT, Snui et FO FiP des Côtes d'Armor ; cette demande d'audience avait pour premier objet de remettre les pétitions départementales contre les suppressions d'emplois, contre la dégradation des conditions de travail en SIE et pour la défense des règles statutaires à Dinan.

Nous nous sommes fait les portes parole des agents en lui expliquant (*une fois encore*) que ces pétitions résonnaient comme autant de sirènes d'alarme par rapport aux situations dégradées des effectifs dans tous les services.

**La CGT a rappelé que les effectifs implantés ne permettent plus d'accomplir les missions, que les collègues demandent des moyens humains supplémentaires, que la situation est devenue impossible pour trop d'agents.**

Exemple des décisions absurdes en terme de suppressions d'emplois : dans les Conservations des Hypothèques, 10 emplois ont été supprimés en deux ans au nom des gains de productivité de l'application télé@cte ; mais, aujourd'hui, toutes les CH sont dans le rouge, dès lors que le marché immobilier a repris et que les effectifs sont insuffisants ; d'où des décisions de détachements à Dinan du CDIF vers la CH (*sur la base du volontariat nous a-t-on dit ...*).

Selon le DDG Ouest, « *la situation que vivent les agents dans les services s'explique par la pression au travail qui s'est accrue ; mais, la raison est plus diversifiée que ce que disent les OS : par exemple, les rationalisations d'implantation des emplois dans les services que nous avons connues ces dernières années sont terminées. Et il faut donc passer au « reengineering des process » qui permettra de faire baisser la pression dans les services. Les simplifications réglementaires devraient également servir à faire baisser cette pression* ».

Et puis, comme indiqué dans le rapport CAREZ de l'assemblée nationale, « *la pression est utile, car la mise sous tension, ça peut être positif* » (Groupes !) ; « *comment on travaille la productivité ?* », voilà une question qui anime les débats à la centrale, ainsi que « *la réflexion sur les rythmes de travail* ». **Voilà les chantiers qui vont nous sauver de l'ornière du sous emploi ?**

Et (*rassurons-nous*), après les levées de boucliers que vous pouvez imaginer de notre part face à cette description des causes et des remèdes, le DDG a dit entendre que « *oui, on arrive au bout des marges de manœuvres, oui, il y a de la pression sur les agents, oui, il y a des cas de figures qui peuvent être inquiétants, et le DG y est sensible et prend la situation des agents au sérieux* ».

Mais de bien rappeler aux OS présentes que, « *dans la période qui est difficile pour tout le monde, il faudrait que vous (les syndicats) réfléchissiez sur la façon de communiquer qui comporte des risques anxiogènes* ». **Anxiogène ? Anxiogène ? Est-ce qu'on a une tête d'anxiogène ?**

C'est là un peu fort de café que de faire passer les représentants des agents pour de vilains canards anxiogènes !

Ce qui crée de l'anxiété, ce ne serait donc pas la pression au travail due aux suppressions d'emplois, mais le discours syndical !

On notera quand même le changement de discours de l'administration qui ne cherche même plus à nier l'ampleur des problèmes rencontrés quotidiennement par les agents, mais

cherche maintenant à enrober son discours d'une approche sociale tout en continuant en sous main sa politique de rigueur.

**Les agents ne sont pas dupes** ; ce sont leurs vies au travail qui sont en cause ; chacune et chacun a pu nous l'expliquer lorsque nous passons dans les services. Nous n'inventons rien ; nous écoutons, nous aidons à faire émerger les besoins des agents en matière d'organisation du travail, de conditions de vie au travail, et de besoins en emplois puis nous portons ces revendications auprès des instances représentatives et par la mobilisation.

Et lorsque nous constatons nos divergences d'appréciation de la réalité dans les services, une question est posée par la CGT au DDG Ouest : « *savez vous comment les agents absorbent les augmentations de charges et les baisses d'effectifs dans la vraie vie ?* » ; réponse du DDG : « *c'est vrai, nous savons qu'il y a des tâches qui sont mises de côté* ». Et de lui éclairer sa lanterne (*qui n'éclaire guère apparemment*) : « *pause déjeuner écourtée, écrêtage des crédits horaires en fin de mois, augmentation importante du nombre de jours mis sur le CET, voilà comment les agents compensent les suppressions d'emplois ; voilà comment on en arrive à toutes ces dégradations de vie au travail pour trop d'entre nous !* ».

Bouches bées, le DDG et tout le staff de la région et du département sont silencieux.

**Et la CGT de rappeler que les discours anxiogènes, ce sont les non réponses de la centrale et du DG sur des questions comme celles de l'application pratique ou pas de la loi mobilité, de la nouvelle mouture de l'évaluation-notation, du salaire au mérite que nous refusons, des fermetures de postes prévues ou pas et des garanties collectives remises en cause.**



**L'enfer est pavé de bonnes intentions ; rappelons nous que si nous voulons obtenir satisfaction, nous devons lutter ensemble contre les analyses faussées et les remèdes miracles.**

### En bref : Une Victoire quand même !

Le 21 janvier 2011, la CGT Finances Publiques a adressé un courrier à Mr Philippe RAMBAL, Directeur Général adjoint en charge du pilotage, du réseau et des moyens, courrier dans lequel était cité le cas des Côtes d'Armor.

En effet, notre direction départementale, depuis le début de l'année, campait sur une position étriquée concernant l'interprétation de la circulaire existante : « Non, l'Equipe Mobile de Renfort (EMR) ne peut pas choisir le régime du forfait ... ».

Quel heureux hasard ! Quelques jours après que Mr RAMBAL accuse réception de notre courrier, la Direction Départementale adressait un courriel aux membres de l'EMR leur signifiant : « *Après consultation de l'administration générale sur la question des horaires variables, il paraît légitime de vous maintenir au régime du forfait, dès lors que vous en avez manifesté la volonté* ».

**Faudrait-il croire à un simple concours de circonstance ?**